L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

SAMEDI MATIN, 2 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES.

PROLOGUE.

LÉO.

II.

LE RENARD D'OR.

(Suite.)

Il prit son bien, et sortit, sans plus de façon, à terre, embrassa cordialement son ami, et s'en fut suivi par les hurrahs de la multitude.

Ce dénouement terminait la mission du capitaine, auquel il ne restait plus qu'à rejoindre son chef, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé.

Quant à Frédéric, après avoir mis en défaut l'enthousiasme intempestif de ses camarades de l'Université, il se sentit un besoin immodéré d'apaiser le feu dévorant que trois jours de prison et d'abstinence, non moins qu'un quart d'heure d'ovation, avaient allumé dans sa gorge.

Il voulut entraîner Léo dans sa taverne favorite, où il n'était pas fâché de rentrer avec l'auréole du martyr et de la peine du triomphateur.

Un tel désir était trop légitime pour que Léo y fît une longue opposition. Il céda, et les deux amis se dirigèrent, bras dessus bras dessous, vers le *Comptoir de Renard*, dont Frédéric était le principal et tout puissant habitué.

Au moment d'en franchir le seuil, Frédéric se sentit arrêté par une main assez brusque.

Il se retournait en fronçant déjà le sourcil, lorsqu'il aperçut une grosse servante, qui, d'un air mystérieux, lui glissa un petit papier plié et s'esquiva sans attendre la réponse ni réclamer le prix de sa commission.

— Qu'est-ce donc? dit Léo, qui n'avait pas perdu un détail de ce rapide incident.

— Sur ma foi, repartit Frédéric, en tournant le papier entre ses doigts, avec autant de surprise que de curiosité, je n'en sais rien!

— L'aventure est bizarre!...

— Si nous étions à Venise, et si cette grosse fille qui fuit là-bas avait l'âge et l'aspect vénérable d'une duègne, je croirais... Mais ici... à Kœnigsberg!...

— L'énigme est bien facile à déchiffrer, dit Léo, dont l'œil ne quittait pas le billet.

— C'est juste! fit Trenck.

Il l'ouvrit vivement et courut d'abord au bas de la page.

Mais cette page, d'une écriture fine et menue, légèrement tremblée, ne portait aucun nom.

— Pas de signature! s'écria-t-il.

— C'est singulier!

— Oui, vraiment!... cela m'intrigue.

— Eh bien! lis au moins ce qu'on t'écrit.

— J'y songeais. Mais l'endroit est peu propice pour approfondir un mystère.

— Que n'entrons-nous alors?

La chose leur fut d'autant plus facile, qu'en ce moment, peu de renards étaient au terrier, par la raison qu'à la suite de la délivrance de Frédéric, ils s'étaient répandus par la ville en chantant leur victoire de façon à faire fuir les femmes et à effrayer les bourgeois.

Il ne se trouva donc guère, pour accueillir le nouveau renard d'or, que le maître de l'établissement, flanqué de ses garçons.

Frédéric se débarrassa bien vite de leurs témoignages exagérés et intéressés de satisfaction.

S'étant fait servir un broc de bière et deux gobelets, il s'isola avec Léo dans un coin, où il se hâta de procéder à la lecture de l'intéressant message.

En voici à peu près le texte:

« Une personne qui depuis trois jours a pris le plus vif intérêt aux dangers courus par M. le baron de Trenck, et qui ne se console pas d'en avoir été la cause involontaire, ne saurait être tranquillisée que quand elle aura recueilli de sa bouche l'assurance qu'il est libre et qu'il ne conserve contre elle aucun ombrage.

« Quoiqu'un sentiment de pure reconnaissance n'ait rien de blâmable, on ne signe pas; il est plus doux de penser qu'on sera devinée. »

Léo avait écouté cette lecture avec une attention sérieuse; il se taisait encore après. l'avoir entendue.

Frédéric, au contraire, l'avait accentuée par intentions ironiques, sans rien montrer de l'importance ni de l'émotion que provoque d'ordinaire à cet âge un premier billet doux.

Était-ce fatuité? était-ce indifférence?

Quelque étonnante que la chose paraisse au premier abord, la seconde hypothèse n'était pas invraisemblable. Frédéric était fils d'un général qui lui avait donné une éducation toute virile, et l'ardeur que lui-même mettait à l'étude ne lui avait pas laissé un instant pour égarer son imagination vers des horizons étrangers à ses travaux.

Le général de Trenck appartenait à une école qui comptait alors de nombreux partisans dans cette rigide cour de Prusse, et pour laquelle la femme n'occupait dans la société qu'une place très inférieure. En dehors de ses devoirs d'épouse, elle n'avait, suivant ces Catons, aucun rôle à y remplir, elle n'existait pas.

On comprend donc que livré à un enseignement qui embrassait toutes les parties essentielles et multiples de la science humaine, Frédéric n'avait guère trouvé jusque-là de loisirs pour contrôler les idées paternelles. Ce n'est pas à dire que sa nature fût étrangère aux sentiments tendres et affectueux,—seulement, son heure n'était pas venue.

Qu'on ajoute maintenant à ces préceptes paternels les détestables théories dont ses condisciples de l'Université faisaient parade en toute occasion à l'endroit du beau sexe, que leur scepticisme inexpérimenté traitait d'autant plus lestement qu'il le connaissait moins, et l'on ne sera pas surpris de voir notre héros recevoir si cavalièrement le billet de son inconnue.

Quant à Léo, malgré son extrême jeunesse, il semblait avoir, à cet égard, devancé l'expérience par la réflexion. A ses yeux, la femme était un être complexe, qui avait droit tout autant à l'estime qu'à la critique des hommes. Mais il n'avait jamais une parole pour exalter ses vertus, on n'entendait jamais non plus, sortir de sa bouche un seul mot pour déverser le blâme sur ses faiblesses.

Du reste, par suite de la direction imprimée à leur manière de voir, la controverse, sur ce sujet, était fort rare entre les deux amis.

— Je crois, comme la personne qui a tracé ce billet, dit Léo, que la signature eût été inutile.

— Certes, fit son camarade, toujours railleur, on ne peut pas appeler cela une lettre anonyme: le nom est écrit à chaque ligne!

— Et que comptes-tu faire? demanda son ami.

— Sur ma foi, je n'en sais rien. Que ferais-tu en pareil cas, toi?...

— Oh! moi...... dit Léo en rougissant légèrement, c'est une autre affaire; je ne suis pas en cause.

— Eh bien! mets-toi à ma place, mon sage ami, et donne-moi un bon conseil.

Quoique tout ceci eût été prononcé sur le ton de la plaisanterie, Léo n'avait pourtant sur le bout des lèvres. Après une minute de réflexion.

— Aimes-tu cette jeune fille? demanda-t-il.

— Parbleu! voilà une question à laquelle je n'ai jamais songé.

— Enfin, l'aimes-tu?

— Ma foi, elle est vraiment jolie.

— Je te demande si tu es amoureux?

— Amoureux!... amoureux!... Comme tu y vas! Est-ce que je sais, moi?

— Cependant, tu t'es battu pour elle?

— Pour elle!... non pas!

— Comment?

— Pour mon excellent professeur Christiani, qu'on avait offensé dans sa personne, à la bonne heure!

— A merveille! Mais alors, tu ne mets pas en doute l'attachement de ce digne homme pour Mlle de Madern?

— Pas plus que toi, je pense.

— La chose est, en effet, de notoriété publique.

— Ah! ça, où veux-tu en venir?

— A rien...... tu n'as pas besoin de conseil.

— Voyons, tâche d'être clair.

— Il me semble que je le suis assez! Si tu châties si bravement ceux qui offensent le professeur Christiani, de quelle façon penses-tu qu'il faille traiter ceux qui le trahissent?

Frédéric resta muet devant cette argumentation. Mais reprenant bientôt sa belle humeur:

— Admirablement raisonné, cher pinson!... Je m'incline, et je félicite l'Université de Kœnigsberg de posséder un logicien aussi distingué...... Minerve est avec toi.

Il se versa une large rasade, et élevant son gobelet,

— Mais, aussi vrai que je bois ce verre plein à la santé du professeur Christiani, mon avis est que Minerve a tort.

— Ah! par exemple, si tu peux me prouver cela!...

— Je te le prouve. A ton tour, prête-moi ton attention. Un vieillard qui fait la folie de s'éprendre d'une jeune fille,—et surtout d'une jeune fille,—et surtout d'une jeune fille coquette, —marche tout droit à d'amères déceptions...... Il rêve le mariage, il épousera l'enfer...... Est-ce donc se montrer son ami que de l'aider, par une complaisance coupable, à se jeter dans ce guêpier...... Au contraire, celui-là ne manifesterait-il pas sa sollicitude pour lui, qui, même en le trompant, le sauverait du péril?

Il se leva pour avaler le contenu de son verre, puis, le replaçant sur la table:

— Et je le sauverai...... d'autant plus qu'en lui rendant ce service, j'en serai agréablement récompensé, ajouta-t-il, non sans un peu de fatuité.

Léo, à bout d'objections, se leva aussi.

— Ami, dit-il, as-tu bien réfléchi?

En ce moment, la taverne se remplissait d'étudiants, qui, ayant aperçu le baron, se mirent à le saluer du titre glorieux de *renard d'or!*

— Réfléchir! fit Trenck en riant, allons donc! Et pourquoi? Tu les entends! *Vox populi, vox Dei!* Le titre que j'ai conquis me trace ma conduite: Noblesse oblige! Ces voix qu'm'acclament me déclareraient indigne si l'on venait à apprendre qu'une main de femme s'est tendue vers moi et que je l'ai repoussée.

— Frédéric!

— Non, non; c'est impossible!

Ainsi dit Léo en accompagnant ce reproche d'un regard affligé, ainsi tu fermes l'oreille à la voix de l'amitié.

Il y avait des instans—tels que celui-ci—où l'œil noir et profond de Léo nageait dans un fluide dont la magnétisme semblait irrésistible. Aussi, Frédéric, combattu entre son bon et son malin génie, évita-t-il de le rencontrer, et s'affermissant contre ce qu'il traitait de faiblesse:

— L'amitié? répliqua-t-il, j'y tiens autant que toi...... mais l'amour aussi a ses droits, cher pinson...... Il me réclame...... Adieu.

Il prit la main de Léo et la serra, mais cette main, pour la première fois, ne répondit pas à cette étreinte.

Cette protestation tacite l'ébranla plus que ne l'aurait fait les meilleurs raisonnements. Cependant l'amour-propre eut décidément le dessus, et il se disposa à partir.

En ce retournant, il aperçut la physionomie placide et honnête de son vieux serviteur Roller, qui avait traversé la foule des étudiants, sans être remarqué, et qui s'avançait vers lui.

— Je vous trouve donc, enfin! s'écria-t-il.

— Que me veux-tu de si pressé? lui dit brusquement son jeune maître.

— C'est de la part de Son Excellence le comte de Doroches.

— Mon grand-père?

— Il vous demande sur l'heure.

— Sur l'heure!...... fit Trenck avec une grimace.

— De grâce, monsieur le baron, ne le faites pas attendre!

— Mais encore, tu me diras pourquoi?......

— Tout ce que je sais, c'est que M. le comte paraît avoir grande hâte de vous voir, car il m'a fait appeler d'un ton qui ne lui est pas habituel: —Roller, m'a-t-il dit, tu as un courant de toutes les allures de mon petit-fils; tu dois savoir où le trouver. Pars, et ne reviens pas sans lui.

J'ai essayé de répondre; Son Excellence m'a fermé la bouche d'un geste impatient. Il ne me restait qu'à obéir. Je me suis mis à votre recherche, et, Dieu soit loué, j'ai réussi.

Ainsi le vieux comte s'énervait et gémit son petit-fils, autant celui-ci éprouvait pour lui de tendresse et de respect. Son nom était d'ordinaire un talisman qu'on n'avait pas besoin d'invoquer deux fois pour le faire obéir.

Cependant, en cette circonstance, l'ivresse produite par les événements de la journée et surtout par ce billet tentateur, amena exceptionnellement une velléité d'hésitation dans sa déférence filiale. Il lui en avait déjà coûté de résister aux conseils de Léo; il éprouvait le besoin de s'étourdir sur la résolution qu'il venait de prendre, pour ne pas être forcé d'y renoncer.

— Tu vas, dit-il à Roller, retourner vers mon grand-père, et lui annoncer que la journée ne s'écoulera pas sans que j'aille lui rendre mes devoirs. A moins, reprit-il, en voyant l'anxiété envahir les traits du serviteur, que tu ne préfères attendre ici mon retour; je ferai en sorte de ne pas trop le différer.

— Excusez-moi, monsieur le baron, c'est impossible.

— Et pourquoi?

— Parce que M. le comte en me montrant la porte m'a dit: Si tu ne m'amènes pas ton maître d'ici à un quart d'heure, demain tu retourneras à Breslau.

— Il est indispensable cependant que tu m'attendes, dit Frédéric avec un dépit qui fit venir les larmes aux yeux du fidèle domestique.

— Monsieur le baron, dit-il d'une voix émue, je vous en prie, obéissez....

— Mais je ne puis!

— Mon cher maître!... je vous connais; voudriez-vous vous priver de mes services, me faire chasser, pour la petite satisfaction de ne pas vous plier sur le champ aux désirs de Son Excellence?

Léo, témoin jusqu'alors muet, mais attentif, s'approcha de Trenck, et de sa voix la plus grave et la plus irrésistible,

— Frédéric, lui dit-il, tu dois obéir et tu obéiras!

Frédéric fronça le sourcil, mais ce fut le dernier effort de son obstination chancelante. Il était vaincu.

— Allons! dit-il à Roller, puisqu'il le faut, suis-moi.

Puis, revenant à Léo, qu'il ne voulait pas quitter ainsi avec humeur:

— Méchant pinson, fit-il en s'efforçant de sourire, tu auras donc toujours raison!...... Eh bien oui.... j'étais fou.... A bientôt.

— A bientôt, ami! répéta le jeune étudiant, dont la poignée de main répondit cette fois chaleureusement à la sienne.

— Et pourtant, ajouta Frédéric en baissant la voix et en accompagnant ce nom d'un soupir, pourtant, Emma est bien jolie!

Comme s'il se défiait de lui-même, il sortit rapidement, échappant aux démonstrations enthousiastes de ses camarades, qui prétendaient le retenir pour le fêter encore.

(A continuer.)

THEATRE DE L'OPERA

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA........................DIRECTEUR.

DIMANCHE, 3 février 1867,

LE MARCHAND DE COCO,

Episode de la Restauration—Drame en cinq actes.

☞ Vu la grande quantité de demandes de loges ou parquets adressées à l'administration, MM. les abonnés et habitués du théâtre de l'Opéra, qui desirent conserver leurs loges ou en retour pour la représentation de dimanche, sont prévenus que le bureau de location sera ouvert à cet effet d'aujourd'hui vendredi, de 8 heures du matin, à 4 heures P. M.

Le spectacle commencera à 7 heures précises et sera terminé avant 11 heures. 1er fév

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA........................DIRECTEUR.

Samedi, 2 Février 1867.

OPÉRA ITALIEN.

Dernière représentation de

ERNANI,

Grand opéra en 4 actes de Verdi.

Lundi, 4—REPRÉSENTATION ITALIENNE. Mademoiselle GIBELLI fera sa première apparition, et elle arrive.

On commencera à 7 heures trois quarts. 2 fév

Théâtre St-Charles.

Propriétaires......BEN DE BAR & E. EDDY

Samedi soir, 2 Février.

Dernière représentation de LUCILLE WESTERN. LEAH, THE FORSAKEN. Lucille Western remplira le rôle de "Leah".

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

O. OSTERMANN..........................Directeur.

SAMEDI, le 2 Février 1867,

Lumpaci-Vagabundus,

Vaudeville en 4 actes, par Nestroy.

DIMANCHE, le 3 février 1867,

Avant dernière représentation de Mme Ottilie Genée.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL......Propriétaires et Directeurs

J. KITTREDGE...........................Trésorier

A partir de LUNDI 28 Janvier 1867.

La plus complète compagnie d'ARTISTES DISTINGUÉS—Cantatrices, Danseuses, acrobates, tableaux Pantomimes comiques et autres.

La pantomime comique intitulée **The house that Jack built**

- La Maison que Jack a Bâtie,

REPRÉSENTATION TOUS LES SOIRS

—ET—

LES SAMEDIS, A MIDI.

Pour les Dames et les Enfants. 27janv—7

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer..............................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangaroos, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de lions et des autres... LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et s'entend tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, DE LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 5oct—6m

Un Bal Paré et Masqué

Sera donné par la Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nlle-Orléans,

Pour le Bénéfice de leur Fonds de Secours,

JEUDI, le 7 FÉVRIER 1867,

A la MAISON MAURESQUE, encoignure des rues Camp et Poydras.

BILLETS $2.00.—Les invitations pourront être procurées en s'adressant aux Membres du Comité d'Arrangements. 2fév—6t

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ: tous les MARDIS à 10 heures A. M. et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères de la côte. Le bateau Alone, Anson, capitaine, P. Charlet, commis partira régulièrement comme ci-dessus. Le Alone donnera une attention particulière au fret et aux passagers pour la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

W. M. SURLS, 8 Nile Levée.

V. Paisant, agent d'annonces. 21fév—1m

Pour FORT SMITH et tous les Débarcadères.

Le paquebot PETER BALEN, qui fait le service régulier entre la Nlle-Orléans et la rivière Arkansas, capitaine John A. Williams, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, AUJOURD'HUI, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 2fév 1t

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, Wm. Taylor capitaine, C. A. Montaldo et Samuel Taylor, commis, portera une attention particulière au fret pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des connaissements jusqu'à Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

1er fév—1m V. Paisant, agent d'annonces.

POUR LES ATTAKAPAS.

Steamer Caddo.

WM GREIG, capitaine. GEO MCD. MADERE, commis.

Partira MARDI le 5 février, à 5 heures P. M., prenant du fret pour Simmsport, Churchville et tous les points intermédiaires de l'Atchafalaya et du Bayou Chêne. Aussi pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, Nouvelle Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville et Pont Breaux.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

A. MEYNIER JR, 21 rue St Louis.

1er fév J. J. COMAUX, 3 rue St Louis.

Départ: MARDI 5 Février, à 5 heures P. M.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur Caddo, capitaine William Greig, commis G. D. Madere, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra du fret pour Simmsport et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nelle-Ibérie, St-Martinville, Pont Breaux et tous les débarcadères intermédiaires du Teche.

Pour fret ou passage s'adresser à

A. MEYNIER Jr., rue St-Louis, No 21.

1er fév J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 3.

Paquebot régulier de la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur ALABAMA (à roues sur les côtés), d'un faible tirant d'eau, capitaine H. L. Lee, partira SAMEDI, 2 février, à 5 heures du soir, pour Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St-Maurice, Collins, Alexandrie les débarcadères de Norman, de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN F. DOUGLAS, 104, rue de la Commune,

LINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Place.

P. S.—L'ALABAMA prendra du fret pour Jefferson et les points au-dessus du Rapt, avec le privilège de rembarquer à Shreveport. 31 janv—1m

Paquebot régulier de la Côte.—Départ tous les deux jours.

POUR ST-JEAN-BAPTISTE et tous les débarcadères sur la côte—le bateau neuf et d'un faible tirant d'eau DELTA, M. W. Forward, capitaine, partira régulièrement tous les deux jours, à partir de dimanche 27 janvier, à 10 heures du matin. Pour fret s'adresser à bord.

27 janv—1m V. Paisant, agent d'annonces.

DÉPART. Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. O. Hinckley (M. Keaison, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barre, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à J. E. CARLIN, 33 Vieille Levée.

J. S. PAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street. Le VICTORY a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 28 jan—1m

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis, se reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E., capitaine E. B. Trinidad, commis Van B. Vinson, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train de chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Ibérie. Ce bateau quittera la Nouvelle-Ibérie tous les jours, à 7 heures A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 1 heure de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans.

Agents—PRICE, HINE & TUPPER, 26, rue Carondelet.

31janv—2m.tlj. ROBERT HARE, 55, rue Carondelet.

BAYOU LAFOURCHE ET PAQUEBOT DE LA COTE.

ALOE (the fine passenger boat) W. H. King, capitaine; J. A. Richard et W. D. Andrews, commis—Partira tous les mercredis et samedis, ... pour Thibodeauxville, Labadie, Napoléon, Plattenville, Paincourt, Donaldson et tous les points de la côte et du bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

A. MEYNIER JR, 21, rue St-Louis.

CELLOS & GWARTNEY, 13, rue du Front.

15 janv—1m

LIGNE REGULIERE DE LA COTE ET DU Bayou Lafourche.

QUATRE DEPARTS PAR SEMAINE.

Les beaux bateaux J. M. Sharp, A. Dugas capitaine, DIX, J. Dalferes commis, partira tous les MARDIS à 9 heures P. M., et tous les VENDREDIS à CINQ heures P. M., prenant du fret pour tous les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, et descendant la côte les DIMANCHES et JEUDIS en plein jour.

L'excellent bateau à vapeur .... No. 2, Jos. Dalferes capitaine, E. Maiasson commis, partira tous les MERCREDIS à DIX heures A. M., et tous les SAMEDIS à CINQ heures P. M., et descendant la côte tous les LUNDIS et VENDREDIS pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. R. BELT, rue Tchoupitoulas, No 4.

12janv—1m V. Paisant, agent d'annonces.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les Ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	1re Classe	Entrepont	Saint-...
St-Thomas	$50 00 or	$45 00 or	$17 50 or
Havane	40 00	[illegible]	16 00
Porto Rico	160 00	[illegible]	25 00
Hayti	160 00	[illegible]	25 00
Santiago de Cuba	160 00	[illegible]	26 00
Jamaique	160 00	78 00	26 00
Guadeloupe	140 00	70 00	26 00
Martinique	140 00	70 00	26 00
Ste Lucie	145 00	72 50	27 50
St Vincent	150 00	75 00	27 50
La Grenade	150 00	75 00	27 50
La Trinidad	160 00	80 00	37 50
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	165 00	82 50	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25
	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	214 65	160 75	107 37
Guayaquil	259 00	388 84	129 51
Payta	276 00	206 51	138 05
Lambayeque	295 00	227 20	147 51
Huanchaco	295 00	227 20	147 51
Casma	295 00	271 29	147 51
Huacho	294 46	276 72	137 24
San Jose	295 03	227 20	147 51
Pacasmayo	295 03	227 20	147 51
Callao	318 70	239 52	159 35
Tambo Mora	332 90	305 13	166 45
Pisco	332 90	305 13	166 45
Chincha	332 90	305 13	166 45
Chala	361 31	335 55	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Ilo	384 95	357 20	192 49
Arica	384 95	357 20	192 49
Pisagua	399 16	371 01	199 58
Mejillones	399 16	371 01	199 58
Iquique	399 16	371 01	199 58
Tocopilla	408 65	340 80	204 32
Cobija	408 65	340 80	204 32
Chanaral	418 12	390 34	209 06
Caldera	418 12	390 34	209 06
Carisal Bajo	422 85	395 08	211 42
Huasco	422 85	395 08	211 42
Coquimbo	427 50	399 81	213 79
Valparaiso	441 79	414 62	220 89
San Francisco	243 97	221 50	121 18
Acapulco (Manzanillo)	242 95	194 27	104 87
Punta Arenas	207 00	180 00	107 50
Realejo (Corinto)	233 20	206 25	133 20
La Union	238 50	211 36	138 50
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acajutla	249 00	222 00	149 00
San Jose	254 25	227 25	151 20

Passage dans une cabine sur le pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint-Nazaire $240 en or

Passage dans une cabine au pont avant 210

Passage d'entrepont.................................... 120

Un supplément de $35 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus, place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demi-place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 00 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers, de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,

10 janv—1 an t. l. 2 j. 127, rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,

VIA HAVANE.

Le steamer français

DARIEN,

Partant pour le port de la Havane le 13 février, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Hâvre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT, agent,

24 janv—14 au 13 fev 127, rue de la Commune.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

VILLE DE PARIS .... Surmont...Samedi 26 janv.

EUROPE .... Lemarie...Samedi 9 fev.

SAINT LAURENT .... Bocande...Samedi 23 fev.

PEREIRE .... capitaine...Duchesne...Samedi 9 mars.

Prix du Passage en or, à partir du 1er janv. 1867.

Première classe $160. Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Pour passage s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT,

2déc 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Steamers de la Ligne Cromwell.—New-York et Nlle-Orléans.

DIMANCHE, 3 février, à 7 heures du matin, le steamer favori et bien marcheur,

GENL. MEADE,

Commandant A. W. Sampson, partira du son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres.................. $60.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

27 janv—au 3 fev Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2000	tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2000	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vaness, "
HAVANA	2000	"	Whitman, "
MONTEREY	1600	"	Edwards, "
MARIPOSA	1600	"	Quick, "
MATANZAS	1600	"	
MISSOURI	1600	"	Hudson "

Le vapeur

MARIPOSA,

Quick, commandant,

Partira DIMANCHE, 3 février 1867, à 8 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson, et sera suivi par le vapeur

MISSOURI,

Hudson, commandant.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent,

33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

15 août No5, Bowling Green, New-York.

AVIS.

Le steamer TRADE WIND, capitaine Arthur Champion, partira positivement pour Vera Cruz, SAMEDI, 2 février, à 5 heures de l'après-midi. Il peut recevoir 200 ou 300 barils et 10 passagers (de première classe) de plus.

D. DOWD agent,

30 janv—3t rue Poydras, No 110.

POUR LE HAVRE.

Départ, le samedi, 9 février.

La barque française "MAXIMILIEN 1er," fine voilière, et ayant de magnifiques aménagements, partira pour le Hâvre à l'époque indiquée.—Pour passage, s'adresser à bord au capitaine, ou aux consignataires

LEISY & LORBER

31 janv—3t 10, rue Carondelet.

RIO JANEIRO.

La ligne qui coûte le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia.

PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.

Départ: le 20 FÉVRIER, positivement.

Le brick anglais MARY AGNES, de première classe, capitaine Brunett, ayant ses passagers et son fret, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers doivent envoyer leur bagage à bord le 18 et se procurer leur billet d'ici à cette date. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

KANE & CO. Agents généraux,

Rue Gravier, No 69.

N. B.—Les émigrants peuvent toujours obtenir, des agents, les informations positives sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil. 30 janv—au 20 fev

PAQUEBOTS DE LA LIGNE DU "STAR," De la Nlle-Orléans au Brésil.

Départ, le 20 Février, positivement. — Pour RIO JANEIRO. — Le brick fin voilier PACKET DE TAMPICO, commandé par un capitaine expérimenté, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, S'adresser à bord, au capitaine, en face du Magasin Rouge, ou à J. Duviel, au coin des rues Ursulines et Front Levée.

☞ N. B.—Les passagers devront se présenter au plus vite pour faire leurs arrangements, voir les emménagements, et être prêts quatre jours avant le départ.

22jan—1m

Pour Bordeaux.

La barque française de première classe, HAPPY, capitaine Etcheverry, tirant seulement 13½ pieds d'eau.

Pour fret, s'adresser à

W. F. BUDDENDORFF & Co.,

175, rue de la Commune.

Pour passage, s'adresser à bord au poteau 28, Deuxième District. 28 janv—6t

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAIZE.—Départ LUNDI, 4 février à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Moreauville, Jonction, Enterprise, Evergreen et tous les points intermédiaires. L'excellent paquebot J. D. Hinde, capitaine H. H. Broad, commis A. P. Truesdale, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. E. CARLIN,

rue de la Vieille-Levée, No 33.

VIRGINIUS C. DERTZEL, agent pour les annonces. 28 jan—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du comfort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 19jan—1m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ: Tous les MARDIS à CINQ heures P. M.

Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Irène, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Gas. E. Locilliers, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Port Barre, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 9.

DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2.

J. B. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, No 13. 28 jan—1m

POUR LA COTE—Au-dessus de la ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis—Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Baras, la station de la Quarantaine et tous les points intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur Cecilia, à roues sur les côtés, capitaine Wm. Bossert, part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, 1er janvier 1867 et reviendra à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à M. Bayleon, au bureau, rue Nouvelle Levée. 31jan—1m

POUR LE VERMILLION.

ANY ONE, Emile Dubos, capitaine, Ad. Baños, commis, partira après l'arrivée des chars de Brashear-City, les mercredis et samedis, prenant du fret pour Abbeville, Pontiff Perry, Cameron, Royville, Vermillionville, Grand Côteau, Carencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion.

Pour détails s'adresser à

MONTAGNE & CARLOS

7janv—1m et à A. MEYNIER, Jr., 21 rue St-Louis.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS. PIONEER, ... capitaine. M. Chariot, commis, partira tous les jours indiqués ci-dessus pour Thibodeaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le bateau touchera aussi aux localités au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLOS & GWARTNEY, 13, Front street.

A. MEYNIER, Jr., 21, St-Louis.

9jan—1m V. Paisant, agent d'annonces.

HUILE D'ECLAIRAGE.

Qui a obtenu le Premier prix qui ne fait pas explosion.

NOUS offrons au public cette huile célèbre et n'hésitons pas à la déclarer la meilleure des huiles employées pour l'éclairage.

Elle ne fait pas explosion;

Elle n'a pas de graisse;

Elle ne laisse pas d'odeur;

Elle ne salit pas les mains;

Elle ne salit ni ne salit les vêtements;

Elle éclaire mieux que le gaz;

Elle donne une jolie et douce lumière;

Elle fatigue moins les yeux;

On peut s'en servir pour une lampe quelconque à kérosène, en changeant la tête.

Les juges ont reconnu que c'est la meilleure huile, celle qui offre le plus de sécurité et, par suite des graves accidents provenant de l'explosion du kérosène, en emploi de préférence l'huile que nous offrons aujourd'hui au public.

Nous sommes prêts à en fournir au commerce.

Nous avons en magasin un grand assortiment de LAMPES, BECS, CHEMINÉES, MECHES, &c., et nous pouvons vendre au commerce ou en détail à des prix très raisonnables.

Premier prix décerné par la Foire de l'Etat de la Louisiane.

H. D. NORVELL,

agent général,

120 Maiden Lane, New-York,

A vendre par

R. BLEAKLEY & CO, agents,

Rue Poydras, Nos 56, 58, 60, 62 et 64, Nlle Orléans.

27 jan—1m

Corde d'emballage, faite à la machine!

LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la toile d'emballage de la meilleure qualité, de forme habituelle et en demi rouleaux, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock et s'assurer de nos prix.

JOHN GILMORE & CO.,

Les ordres sont reçus et exécutés par

M. S. PRADY,

2 déc—6m Rue de l'Union, No 18.

EN MAGASIN, et à vendre à bas prix,

TABAC EN FEUILLES

DE PENNSYLVANIE—40 caisses,

DU CONNECTICUT — 10 caisses,

Par MAYER BROTHERS,

Mars—1m No 51, rue Tchoupitoulas.

ARDOISES ARDOISES

A VENDRE.

Messieurs les Couvreurs en Ardoises trouveront un assortiment complet d'ARDOISES anglaises et américaines de première qualité, au prix le plus réduit du marché, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, et à mon Magasin de planches, encoignure Franklin et Toulouse.

3 jan—1m J. JOURT.

Changement de Local.

Ms HEINEMAN a transporté son magasin de BOTTES et de SOULIERS du No 131 de la rue de Chartres au No 96 de la rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville.

6 jan—1m

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER,

Hotel de Ville,

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1868.

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur le fait que toutes les licences (pour l'année 1867) sur les métiers, les industries, les manufactures, les professions, les cafés, les cabarets, les billards, les jeux de quilles, les drays, les cabriolets, les cabs, les voitures publiques, et particulières sont maintenant dues et payables dans le courant du mois actuel.

Toutes les personnes exerçant les susdites professions sont requises de venir payer leurs licences avant l'expiration du dit mois, autrement elles seront considérées comme délinquantes, et il sera ajouté six pour cent au montant dû.

J. HERNANDEZ,

3jan—1m Trésorier de la Ville.

Rachat des Bons de la ville.

Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 15 février 1867, à midi, pour la vente à la ville, de CENT (100) BONS payables en billets émis par la ville. Les propositions doivent être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville, Salle No 22, et adressées "Propositions pour la vente de Bons."

JNO T. MONROE, Maire,

P. G. MOHAN, Contrôleur,

JOS. HERNANDEZ, Trésorier,

GEO. CLARK, Président du comité de finances,

T. H. HIGINBOTHAM,

O. De Buys, Secrétaire.

12janv—12 au 15fev

AVIS.

Aux Contribuables.—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

H. RENSEL,

Percepteur des taxes d'Etat pour le Quatrième District.

BUREAU—au bureau du Recorder du 4ème District, rue Rousseau, entre les rues Philippe et Jackson.

25 janv—3t

Banque des Marchands.

Nouvelle Orléans, 24 janvier 1867.

AVIS est par le présent donné qu'à la requête de plusieurs Actionnaires, une assemblée générale des Actionnaires aura lieu, à la maison de banque, No 8 Commercial Place, le jeudi, 28 février 1867, à midi, afin de prendre en considération les affaires de l'institution, et délibérer sur ce qu'elle aura à faire à l'avenir.

THOMAS ALLEN CLARKE,

25 janv—au 28 fev President

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

LE CAPITAL de cette banque ayant été réduit à .... pour cent, ... il est par le présent avis ... que les porteurs d'actions ... la banque pour ....

25 janv—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud, Rue Gravier No 16—Nlle-Orléans, 21 janvier 1867.

LES soldats estropiés qui désirent être secourus par cette Société doivent d'abord être examinés par le docteur L. T. Pim, chirurgien de la Société.

Le cabinet du Dr Pim est au No 49 de la rue du Camp au-dessus de la pharmacie.

DABNEY H. MAURY

22 janv Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud

Avis.

CONFORMEMENT à un ordre de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, lequel nomme un jury de francs tenanciers chargé d'examiner l'emplacement de la voie publique sur la rue de la Levée et les réparations de la Levée entre la rue Bar Shelemy et la propriété du Couvent ....

Avis est donné à toutes les personnes intéressées que les soussignés, jury de francs tenanciers, ont fait à l'honorable Cour un rapport qui a été reçu ... rapport, et que ceux qui s'y opposeront devront comparaître devant la Cour ...

Toutes les personnes ayant des droits ou des intérêts pourront être entendues et de faire ... pour le ... d'établir leur ... ou amender son rapport ...

JOHN G. LEWIS, président,

Eugène Dupré, Ed. Monteuil, A. Rareis, J. C. Delavigne, J. Revues, F. Dagiert,

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1867. 17 janv 3t

OSCAR BERCIER. WM. DE LA RUE.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.

1 janv—2m No 60 rue des Magasins, N. O.

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains — FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, salaurs, etc.

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON Suif, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc. en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—2 m—tlj

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de H. F. MAY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,

21fév—2,7,10 Greffier.

Succession de Louis et Mary MOREAU—No 25,820.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la susdite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,

2fev—2,7,10. Greffier.

Succession de EUGENE M. WISWELL—No 27,304

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,

25 jan—30, fev 3 Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 27 novembre 1866, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 17,894—Mme Catherine M. Baquié, femme de Jos. A. Baquié, contre Jos. A. Baquié, son mari.—Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu dans cette affaire le 23 courant soit maintenant confirmé et rendu définitif; qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Catherine M. Baquié, femme de Joseph A. Baquié, et contre son susdit mari, pour la somme de quatre mille piastres avec intérêt, de la demande judiciaire à parfait paiement, et les frais du procès, avec le privilège que la loi accorde aux femmes mariées sur les biens de son dit mari.

Jugement rendu le 27 novembre 1866.

Jugement signé le 3 décembre 1866.

[Signé] PAUL E. THEARD, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 4 décembre de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-six et la 91e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

F. DICK.

19 janv—2 et 16 fév Député Greffier.

J. W. Champlin et George Buckingham contre leurs créanciers et les créanciers de J. W. Champlin & Co. No. 19,268.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est donné aux créanciers de J. W. Champlin et George Buckingham individuellement et comme membres de la raison sociale de J. W. Champlin & Co., que la cession des biens par eux faite a été acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers; et qu'une assemblée de ces derniers aura lieu en l'étude de Thomas J. Beck, notaire, LUNDI 11 février 1867, à 10 heures A. M., pour prendre en considération les affaires des demandeurs, élire un syndic conformément à la loi, décider si les demandeurs ont droit à leur décharge définitive. Et en même temps toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et propriétés sont suspendues; et que W. H. Seymour, est nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour.

F. J. LAIZER,

9jan—22jotéf Député-Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 27 novembre 1866, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: Mme M. A. Curtis contre son mari—No 10,017—Dans cette affaire soumise à la décision de la Cour, avec le consentement des parties, sur les preuves enregistrées, la Cour, considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse—Il est ordonné et adjugé qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mary Ann Taylor, veuve de George Paul et maintenant femme de Charles Curtis, et contre le défendeur, le dit Charles Curtis, son mari; que la communauté d'acquêts et de gains qui a existé jusqu'à ce jour entre les parties, soit et est dissoute par les présentes, et que la demanderesse soit séparée de biens d'avec son dit mari et soit autorisée à administrer ses biens, et que la loi accorde aux femmes mariées sur les biens de leurs maris ...

Jugement rendu le 27 novembre 1866.

Signé le 3 décembre 1866.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7 janvier 1867, et la 91e année de l'indépendance des Etats-Unis.

F. A. LUMINAIS,

9janv—5,26,et 6fév Député greffier.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu EUGENE TASTET, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 27,411.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 30 de novembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, ... février 1867, à 3 heures P. M., au No ..., rue des Français, dans le Troisième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:

Une armoire, un bois de lit, un miroir, un lavabo, une table ronde et 4 chaises communes.

Conditions—Comptant.

JOSEPHINE FOSSIER, veuve, d'EUGENE TASTET, administratrice.

2 fév—2,8,13.

C. FLINT & JONES vs. JOHN L. LEE.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans —No 19,255—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, treize de février 1867, à 10½ heures A. M., aux lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Les meubles meublants et effets mobiliers qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située au No 244 rue Prytanée, Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 fév—8,11,13

Carl L. Brauer vs. C. Pfetzing et als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 21,303.—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 25 de janvier 1867 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi onze de février 1867, à 10½ heures A. M., à mon entrepôt, No 21 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Dix balles de Graines de coton.

Séquestrées dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

29 janv—2 fév 5 8 11 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu ALBERT O. WATKINS, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 28,555.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 de janvier 1867, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, neuf de février, 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de:

L'intérêt du défunt à savoir le tiers dans la propriété du bateau à vapeur SAM CLARK et quatre barges tels qu'ils se trouvent aujourd'hui dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

8 jan—12 29—fév—2,9

JOHN LORENZO vs. ELLEN FLYNN (épouse de Sheehan).

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,414—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix neuf de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Nonnes, des Religieuses et Tchoupitoulas et le chemin de la Fabrique, suivant plan dressé par P. Gualdi, architecte, daté du 10 de septembre 1855, et déposé en l'étude de Edouard Barnett, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure quarante deux pieds de face à la dite rue des Nonnes, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent sept pieds et huit pouces, formant l'angle des rues des Nonnes et des Religieuses.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse pour s'en être rendue adjudicataire d'une vente publique faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans le 2 janvier 1862, au procès intitulé "John Lorenzo vs David Maxwell," No 9,646 des dossiers de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Les bâtisses et améliorations sur le dit terrain ont été depuis détruites par le feu.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

18 janv—19,26—fév 2,11,19

La Ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit de etc. vs. L. Lallande Ferriere et als

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 11,554—En vertu d'un writ de ... à moi adressé par l'Hon Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus à Charles Bienvenu, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI neuf de Février 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

TROIS TERRAINS situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ci-devant ville de Lafayette, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Rousseau, Jackson et Joséphine et désignés par les Nos Un, Deux et Cinq suivant plan dressé par V. Egbdstein et A. Hedin, architectes en date du 30 avril 1847 et déposé en l'étude de J. P. Guly ci-devant notaire en cette ville. Le No. Un formant un ... pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue de la Levée sur une profondeur de quatre pieds onze pouces et ... pieds ... lignes ... rue Jackson et cent quatre pieds onze pouces et six lignes sur la ligne limitrophe au No. Deux, et trente-un pieds onze pouces de largeur derrière.

Le No. Deux est contigu au No. Un, et mesure trente-deux pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue de la Levée sur une profondeur de cent quatre pieds onze pouces et six lignes sur la ligne limitrophe au No. Un, ... sur sa ligne limitrophe au No. Trois, et trente-un pieds onze pouces de largeur derrière.

Le No. Cinq mesure trente pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connues sous le nom de Empire House.

Cette propriété appartient aux défendeurs pour l'avoir acquise qu'il en a faite des exécuteurs testamentaires de B. D. Turner, suivant acte au rapport du dit notaire Guly, en date du 1er mai 1857.

Appartenant au défendeur L. Lallande Ferriere et saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

HARRY T. HAYS

8 jan—12 26—2 fév Shérif de la Paroisse d'Orléans

SAMUEL PURSELL vs. CHAUNCY C. PORTER.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,1..—En vertu d'un writ de ... à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, sept de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN désigné par le numéro Treize, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gallatin et d'Espagne, dans l'ancien numéro Six cent quarante-trois, ... dressé par le ... Robertson. Le dit terrain mesure ... de face à la rue d'Espagne sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles ... rue Gallatin, etc., suivant plan ... au rapport de Robertson ... notaire ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

... du Conseil ... avec les bâtisses et améliorations ...

HARRY T. HAYS

Shérif de la Paroisse d'Orléans

21 janv—26 27 fev 2 7

OCTAVIA MYERS vs LAURENCE L. BRUMBY

COUR du Neuvième District Judiciaire, Paroisse de St Charles—No 6,614—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Neuvième District Judiciaire de la Paroisse de St Charles dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI ... février 1867, à ... heures P. M. ... à l'encan ...

QUINZE BALLES DE COTON portant la marque ... saisies ...

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS

Shérif de la Paroisse d'Orléans

26 janv—2, 6, 11 fév

AUSTIN FOSS vs. J. F. WOODMAN

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 14,... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI cinq de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre ... Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Erato, ... suivant plan ... de ... Grandjean, arpenteur, daté du ... 1865.

La dite portion de terre mesure ... pieds de face à la rue Prytanée ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La dite propriété est désignée par les Nos Cinq et Dix, d'après un plan dressé par L. Pilié, ci-devant voyer, date du 6 février 1865, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 janv—26, 2, 11, 19, 26 fév.

Succession de Newland et Eliza Holmes.

Fi Fa en faveur de Wm. Baker, subrogé, vs Newland Holmes.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 9,... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI cinq mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêt de Newland Holmes, à savoir: la moitié indivise aux biens fonciers, etc., dont l'énumération suit, savoir:

1o—Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, de la Douane, Tremé et des Marais, désignés par les numéros quatre et cinq; le No 5 forme l'angle des rues Tremé et de la Douane. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue de la Douane sur cent quatre pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par le dit Newland Holmes et son frère Clarence E. Holmes des successions de leur père et mère Newland et Eliza Wedgate Holmes, suivant acte au rapport de Robert J. Ker, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1856.

2o—Deux terrains contigus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Jean, St. Pierre, Gravier et Perdido et désignés par les numéros deux et trois. Le No 2 mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Jean sur une profondeur de cent vingt-sept pieds six pouces et quatre lignes. Le No 3 mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St Jean sur une profondeur et faisant face à la rue Gravier, de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, formant ainsi l'angle de ces deux rues.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec cinquante actions (aujourd'hui réduites à quarante-sept), du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété, laquelle a été acquise par les dits Newland et Clarence E. Holmes, des successions de leur père et mère Newland et Eliza Wedgate Holmes, suivant acte au rapport de Robert J. Ker, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1856.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

1fév—14,16,23—5 m.

Frederick Bauer vs. Eugene Martin.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,369—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le MARDI, cinq de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

SIX TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) suivant le plan de la ville. Le dit îlet étant borné par les rues St Louis, Toulouse, Marais et Alexandre, et les dits terrains étant désignés par les numéros Dix-huit à Vingt-trois, tous deux inclusivement, d'après le plan du dit îlet dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, le 30 de mars 1860 et déposé pour recours en l'étude de James Graham, notaire public en cette ville, sous le numéro 159, après avoir été paraphé ne Varietur par lui, dit terrains. Les dits terrains de Dix-huit à Vingt-deux, tous deux inclusivement, mesurent chacun trente-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue St-Louis, sur cent pieds de profondeur, ... le No Vingt-trois forme l'angle des rues St-Louis et Alexandre. Et le numéro Vingt-trois mesure vingt-quatre pieds un pouce et cinq lignes et demi de face à la rue Alexandre, vingt-trois pieds sept pouces et six lignes et demi de largeur, sur une profondeur de cent cinquante-sept pieds quatre pouces et sept lignes.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

1er fév—1, 8, 16, 23; 5 mars.

W. C. D. VAUGHT vs RICHARD C. SANDERS

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,787.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, neuf de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une certaine traite pour la somme de quinze mille piastres ($15,000 00) souscrite par J. F. Woodman dans le comté de Madison, Mississipi, le 11 décembre 1865, à l'ordre de et acceptée par F. O Woodman, payable à dix jours de vue à R. C. Sanders ou au porteur. Demandée au protêt, dénoncée à la Nouvelle-Orléans ...

Un certain billet de la somme de mille piastres ($1000 00) souscrit par J. F. Woodman, à la Nouvelle-Orléans, le 4 d'avril 1866, et payable à trente jours de date à l'ordre de R. C. Sanders, le défendeur dans la présente affaire, au comptoir de MM. Walker & Snyder, de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif,

20 jan—1, 7, 9 fév de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

John C. Stewart vs. ses créanciers—No 19,746.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Actions du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

—ET—

Propriété de valeur sur la rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon et près la rue Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,

N. J. HOEY, Encanteur.

Bureau, No 17 Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 9 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable T. F. Fellows, Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté le 26 janvier 1867 et rendu dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrites appartenant à John C. Stewart et par lui cédées à ses créanciers, savoir:

1o—NEUF REÇUS POUR DIX ACTIONS de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

2o—Cette propriété de valeur dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Royale et Bourbon, mesurant environ 34 pieds 4 pouces sur la rue Douane, sur 84 pieds de profondeur, (mesure américaine) plus particulièrement décrite dans l'acte pardevant Théo. Guyol, notaire, le 19 de décembre 1855. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, &c., appartenant audit terrain.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente et les timbres de Revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire public.

2 fév—9,16,24 mars 9

Maison en briques à deux étages, No 7 rue des Français, morceau de Terre et Maison à Lewisburg, et Six Terrains sur les rues Philip, Frerret et Locust,

Par ordre des Héritiers de Vve Doussan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

N. J. HOEY, Encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, le neuf février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, pour clore la susdite succession:

1o. Cette résidence en brique à deux étages No 7 rue des Français, dans l'îlet borné par les rues Français, Victoire, Levée et Champs-Elysées. Le terrain mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur. Le rez-de-chaussée de la maison est une grande chambre occupée maintenant par une Cour de Justice, un grand corridor au second. Il y a un grand salon s'étendant sur toute la façade de la maison 2 chambres à coucher et un passage. L'aile de la maison consiste en une cuisine, cave et deux chambres à coucher en bas et salle à manger et 2 chambres au second, une partie du terrain arrangé pour un jardin, une grande citerne, cave, &c.

Cette propriété a été dernièrement réparée et est maintenant en parfait ordre, faisant face à la rue Esplanade et de l'Hôtel de la Monnaie; ayant un chemin de fer, dans le voisinage du marché et convenable sous tous les rapports pour résidence.

2o. UN MORCEAU DE TERRE à Lewisburg, faisant face au Lac Pontchartrain; ayant un demi arpent et 21 pieds de face sur "Lake Avenue", sur une profondeur de 8 arpents 27 pieds et 7 pouces.

Les améliorations consistent en 2 maisons basses. L'une ayant 3 et l'autre 2 chambres. Il y a environ 4 arpents entourés, le reste est très bien boisé de chêne.

Cet endroit avoisine la ville de Mandeville et est seulement à deux heures de la Nlle Orléans par une ligne régulière et fréquentée.

3o—SIX LOTS DE TERRE dans le 4me District dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Frerret et Locust, désignés par les Nos 12, 13, 19 20 et 21. Le No 12 et 13 font face sur la rue Locust, et les Nos 19 et 21 font face à la rue Frerret. Le No 18 formant l'encoignure des rues Frerret et Philip.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'hypothèque devra contenir une clause honoraires d'avocats en cas de procès pour obliger le payement et les polices d'assurance devront être transférées aux vendeurs. Les billets devront être satisfaits au gré des héritiers.

Actes de vente et les timbres de revenu des Etats Unis aux frais des acquéreurs pardevant O. De Armas notaire public.

Succession de Franklin Perry.

Cour du Deuxième District Judiciaire de la Paroisse de Jefferson.

Dix Terrains de valeur dans le Quatrième District.

Par C. E. GIRARDEY & Co., encanteurs.

NICHOLAS J. HOEY, encanteur,

Bureau Passage de la Bourse No 17.

SAMEDI, le 9 mars 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire de la paroisse de Jefferson, daté le ... janvier 1867 et rendu dans la susdite affaire, la propriété suivante appartenant à la succession de Franklin Perry, décrite savoir:

DIX CERTAINS LOTS DE TERRE dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Frerret, St Patrick, St David et ... de la rue Philip désignés par les numéros 1 à 10 ...

... pieds de face sur 120 pieds de profondeur ...

Le No 10 forme l'encoignure des rues Frerret et St David.

Conditions—Moitié comptant, le reste à un crédit de douze mois du jour de la vente, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur ...

Actes de vente et les timbres des Etats Unis à la charge des acquéreurs, pardevant A. Hero Jr., notaire public.

1fev—9,16,23, mars 9

Succession de Domingo Herera, No 20,590.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Emplacement magnifique pour les affaires, No 49 rue Dauphine, formant l'encoignure des rues Dauphine et Bienville.

Par C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

Bureau No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI le 2 de février 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable ... Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 22 décembre 1866 et rendu dans la susdite affaire, ... la propriété suivante appartenant à la succession du défunt Domingo Herera, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti ...

... la propriété porte le numéro 49 de la rue Dauphine ...

Conditions—$4000 comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale ...

Actes de vente et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. W. Christy, notaire public.

26 dec—janv 12 19 26 2 fév

Emplacement pour bâtir, dans la rue Dryades, des certificats et scrip d'assurance, effets.

Succession de James Forsyth—No 20,795—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, 16 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 5 janvier 1867, et rendu dans la susdite affaire, il sera vendu ...

Le certificat No 84 émis à New York le 1er septembre 1846 en faveur de Forsyth & Simpson, par ... Mutual Insurance Co., pour la somme de dix piastres ...

Le certificat No 829, New York 30 mars 1 ... pour ...

Le certificat No 830, New York 30 mars 1847 ...

Le certificat No 422 de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans pour ... en faveur de Alexander A. Taylor, daté du 26 août 1842 ...

Le quart de Mme Adèle F. Simpson, daté du 1er septembre 1847 ...

— Propriété foncière.—

Un certain morceau de terre situé dans l'Ecole ... entre les rues Dryades, Hercules (aujourd'hui Rampart), Clio et Erato, composé de ... terrain No 5, et partie du terrain No 10 qui le touche. Le dit morceau de terre à 47 pieds 6 pouces et ... de face à la rue Dryades, sur 112 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; étant situé à environ 40 pieds du coin de la rue Clio.

—Conditions de la vente.—

Pour le scrip, les effets, &c., comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. Pour la propriété foncière, un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. La clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) devra être insérée dans l'acte hypothécaire et engagée à l'acquéreur dans le cas où ... et le dit acquéreur est en faute de paiement des billets.

L'acte de vente, avec les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Chas. Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 janv—12,26—fév 2,9 16

La "Presse à Coton Alabama"

—ET—

Terrains de prix et améliorés, dans le Deuxième District, au coin des rues Ste-Anne et Bourgogne, et dans la rue des Ursulines.

Succession de feu Charles Génois.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. No 27,211.

Un excellent placement dans une des Presses à coton les plus grandes, les plus complètes les mieux bâties et les mieux situées dans le Premier District.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

N. J. HOEY, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, 23 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 janvier 1867, et rendu dans la susdite succession, les propriétés suivantes, de prix, seront vendues à l'enchère publique, savoir:

1o—La propriété connue sous le nom de

Presse à coton Alabama.

située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Robin, St-Thomas, Terpsichore (ci devant Joséphine), couvrant tout l'îlet, ayant une façade totale de 436 pieds 3 pouces et 5 lignes à la rue Tchoupitoulas, 391 pieds de face à la rue Terpsichore (ci devant Joséphine), 325 pieds 7 pouces de face à la rue Robin et 316 pieds 2 pouces de face à la rue St-Thomas. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, comprenant des hangars en briques, solidement construits expressément pour ce genre d'affaires.

Cette Presse a été bâtie avec le plus grand soin et elle est plus que jamais à l'abri de l'incendie. On la livrera le 1er octobre 1867, et le loyer ayant été payé d'avance ne reviendra pas à l'acquéreur.

Au coin des rues Ste-Anne et Bourgogne.

2o — UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Bourgogne, Orléans et Dauphine. Le dit terrain a 32 pieds américains, 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 86 pieds 5 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne, ensemble les bâtisses et améliorations qui appartiennent au dit terrain.

☞ Les améliorations comprennent une maison basse en briques (entre poteaux), ayant un magasin, deux chambres et un cabinet, une cuisine en briques à étage, ayant quatre chambres, hydrant, etc. — portant les No 136 de la rue Ste-Anne et le No 182 de la rue Bourgogne.

Magasins Nos 22 et 24 de la rue des Ursulines.

3. — DEUX CERTAINS TERRAINS avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Ursulines, Condé et St-Philippe. Les dits terrains sont désignés sous les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Pilié, daté du 16 octobre 1847, et déposé à l'étude de M. Hahn, ci-devant notaire de cette ville, comme plan No 136. Le terrain No 5 a 27 pieds 5 pouces de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de ... pieds.

Le terrain No. 6 touche au terrain No. 5, et a 27 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines, 89 pieds 6 pouces de profondeur et 27 pieds 4 lignes de face à la rue ... Les améliorations comprennent, sur chaque terrain, une maison en brique à étage, un balcon en fer sur la façade, ayant un grand magasin au-dessous et deux chambres au-dessus ... connues sous les Nos. 22 et 24 de la rue des Ursulines. Le No. 22 est une grocerie et le No. 24 une boutique de barbier.

Conditions de la vente.—Un quart comptant, en billets du trésor des Etats Unis; le reste à un deux et trois ans de crédit, en billets divisés en coupons suivant les intérêts des héritiers, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date d'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent (comme clause pénale) jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues; et un cas de non paiement à l'échéance, l'acquéreur paiera cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant recouvré devant les tribunaux.

Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et les polices devront être transférées à l'un des héritiers au profit de tous.—Le susdit acquéreur devront renoncer aux bénéfices des primes des polices non expirées et s'ils ne recouvrent pas ailleurs frais, les porteurs des billets en seront le droit de le faire.

Toutes les taxes sur les dites propriétés, pour l'année 1867, payables en 1868, devront être assumées par les acquéreurs.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant M. A. D. Dertoques, notaire public, aux frais des acquéreurs.

20 janv—21—2,9,16 fév

Graines de coton.

MONTEREY SILK COTTON.

100 SACS venant d'arriver et à vendre par le soussigné, en lots, à la convenance des acheteurs.

R. L. MILLAUDON,

20 déc—1m No 89, rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE.

Onze îlets et portions d'îlets, Subdivisés en CENT VINGT TERRAINS près du Dépôt de la Compagnie du New Orleans, Jackson et Great Northern Railroad. Succession de F. N. Wood.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, Dossier de la Cour No 19,456.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, 2 MARS 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 19 janvier 1867, dossier de la Cour No 19,456, il sera vendu, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:

DIX HUIT TERRAINS formant l'îlet No 456, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Thalie et Erato, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

Les terrains Nos 2 à 7 inclusivement, et les terrains Nos 11 à 16 inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Claiborne et Derbigny, sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les terrains Nos. 8 et 18 mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Erato et Thalie, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les terrains Nos. 1, 8, 10 et 17 sont les quatre terrains d'encoignure et mesurent chacun 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à chacune des rues Claiborne et Derbigny, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

VINGT TERRAINS formant l'îlet No 464, bornés par les rues Roman, Derbigny, Thalie et Erato, désignés par les Nos. 1 à 20 inclusivement.

Les terrains Nos 2 à 7 inclusivement et les terrains Nos 12 à 17 inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Derbigny et Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 115 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les terrains Nos. 9, 10, 19 et 20 mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Erato et Thalie, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les terrains Nos. 1, 8, 11 et 18 sont les quatre terrains d'encoignure et mesurent chacun 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à chacune des rues Roman et Derbigny, sur une profondeur de 113 pieds, 6 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

QUINZE TERRAINS, formant une partie de l'îlet No 465, bornés par les rues Derbigny, Roman, Melpomène et Thalie, désignés par les Nos. 1 à 15 inclusivement.

Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Melpomène, et mesure 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 113 pieds et 6 lignes sur la rue Melpomène et 121 pieds sur sa ligne ...

Les terrains Nos 2 à 7 inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le terrain No 7 forme l'encoignure des rues Derbigny et Thalie.

Les terrains Nos 8 et 9 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 201 pieds 6 pouces 5 lignes sur un côté et 216 pieds 6 pouces 3 lignes sur l'autre côté.

Les terrains Nos 10 à 14 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Roman, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le terrain No 15 mesure 15 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Roman, sur une profondeur de 120 pieds sur un côté et 128 pieds 5 pouces 6 lignes sur l'autre côté.

HUIT TERRAINS formant partie de l'îlet No 466, borné par les rues Roman, Prieur, Melpomène et Thalie, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement.

Les terrains Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Thalie, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 6 et 7 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Thalie, sur une profondeur irrégulière de 121 pieds sur un côté et 120 pieds sur l'autre côté.

Les terrains Nos 3 et 9 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 120 pieds.

Le terrain No 10 mesure 47 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 120 pieds sur un côté et 125 pieds 3 pouces et 4 lignes sur l'autre côté.

VINGT TERRAINS, formant l'îlet No 467, borné par les rues Thalie, Roman, Erato et Prieur, désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement.

Les terrains Nos 2 à 7 inclusivement et les terrains Nos 12 à 17 inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Roman et Prieur, sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 9, 10, 19 et 20 mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Erato et Thalie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 1, 8, 11 et 18 sont les quatre terrains d'encoignure et mesurent chacun 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face aux rues Prieur et Roman, sur une profondeur de 117 pieds 4 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

TROIS TERRAINS, dans l'îlet No 468, formés par les rues Prieur, Melpomène et Johnson, désignés par les Nos 1 à 3.

Le terrain No 1 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur, 47 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Melpomène ...

Les terrains Nos 2 et 3 ... rues Prieur et Thalie ...

Le terrain No 4 forme l'encoignure des rues Thalie et Johnson ...

DIX HUIT TERRAINS formant l'îlet No 470, bornés par les rues Johnson, Galvez, Erato et Thalie désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

Les terrains Nos 2 à 7 inclusivement, et les terrains Nos 11 à 16 inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Johnson et Galvez, sur une profondeur de 117 pieds 4 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 8, 9, 17 et 18 mesurent chacun 32 pieds de face à chacune des rues Erato et Thalie ...

Les terrains Nos 1, 8, 10 et 17 sont les quatre terrains d'encoignure ...

UN TERRAIN TRIANGULAIRE à l'encoignure des rues Johnson et Thalie ...

ONZE TERRAINS, formant une partie de l'îlet No 471, borné par les rues Galvez, Miro, Erato et Thalie, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement ...

VINGT TERRAINS, formant partie de l'îlet No 483, bornés par les rues Miro, Tonti, Erato et Derbigny ...

UN TERRAIN TRIANGULAIRE ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Actes de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.

27 janv—2 9 16 23 et 2 mars

La moitié indivise d'un îlet de terre, à Greenville, Paroisse Jefferson.

Succession de HUGH F. MCKENNA, décédé; Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

—Dossier No 27,112—

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, Encanteur,

Bureau, No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, le 2 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ...

La moitié indivise d'un certain îlet de terre ... Greenville, Paroisse Jefferson ...

Actes de vente pardevant S Magioni, notaire public, aux frais des acquéreurs ...

Vente pour opérer un partage.

SANFORD S. RIDDELL

contre

Mme J. L. Riddell, tutrice, &c.—No. 27,319

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, Encanteur,

Bureau No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, 9 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dossier de la Cour, No 27,319, daté du 11 décembre 1866, la propriété ci-après décrite, sera vendue, savoir:

QUATRE TERRAINS avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Magasins, Calliope et Gaiennie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, et daté de janvier 1867.

Les terrains Nos 3 et 4 se touchent. Ils ont chacun 23 pieds 7 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur, chacun, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Le terrain No 3, fait face à la rue du Camp, il est privé d'un passage de 6 pieds de large, entre lignes parallèles, s'ouvrant dans la rue Calliope. Les améliorations qui se trouvent sur les terrains Nos 3 et 4 comprennent un hangar en bois, et une vieille bâtisse en briques, basse, double et exhaussée. Les dits terrains Nos 3 et 4 sont loués à bail jusqu'au 1er septembre 1868 à raison de $25 par mois. Le locataire est tenu à ses réparations nécessaires aux bâtisses, barrières, dépendances, &c. Mais le bailleur ou ses héritiers et ayant cause, ont le droit et le privilège, de faire ou de laisser faire, en donnant au locataire trois mois d'avis ses réparations et les locations qu'il aura faites, lesquelles proportion sera établie par ceux de l'occupation de la propriété, et remboursée par le locataire avec le temps nécessaire du bail.

Il y a sur le terrain No 3 un hangar que le locataire actuel a le droit d'enlever.

Le terrain No 6 a 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de 107 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles, et ayant, du côté qui vient après le terrain No 1, ... Camp, l'usage, en commun avec les terrains Nos 1, 2 et 3, faisant face à la rue du Camp d'un passage de 6 pieds de large, entre lignes parallèles, et s'ouvrant sur la rue Calliope. Le terrain est loué à raison de $16 par mois, payables par mois.

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre la Promenade Triton, les rues Dryades, Julia et le débarcadère Mobile. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Dryades sur 180 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et a l'usage, en commun avec les terrains adjacents, d'un passage de 3 pieds (plus ou moins) de large, entre lignes parallèles, dans la rue de la Promenade ... suivant un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, et daté de janvier 1867.

Conditions—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance, et jusqu'au paiement final ... avec hypothèque spéciale sur les propriétés jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, avec les timbres du revenu des Etats-Unis, pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.

9 janv—6,12,19,26 janv—2,7,8,9 fév

PAR PALFREY & HILL

SUCCESSION D'ANDREW JACKSON LOY. —No 27,434.

Vente à l'encan, d'une jolie maison cottage au No 26 de la rue Galvez.

PAR PALFREY & HILL,

H. W. PALFREY, Encanteur.

Bureau, rue Carondelet, No 55.

SAMEDI, 9 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 décembre 1866, il sera vendu, la propriété améliorée ci-après décrite et appartenant à la succession d'Andrew Jackson Loy:

Un certain terrain situé dans le District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Galvez, Dumaine, Miro et Bienville. Le dit terrain est désigné par le No 20 de l'îlet No 22, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1858, et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, notaire de cette ville; il a 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 118 pieds et 1 pouce.

Les améliorations comprennent une maison basse en bois, ayant deux chambres; cuisine, chambre pour les bains, &c.

Conditions—La moitié comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. Pour le reste du montant de l'adjudication, six et douze mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété et privilège du vendeur.

L'acte de vente, avec les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant Andrew Hero Jr., notaire public, à frais de l'acquéreur.

5 janv—5, 12, 19 janv. 2, 9 fév

Au Public.

PAR suite des malentendus quant au bût que se proposent la Société de l'Hôpital du Sud, les Directeurs de "l'Asile des Soldats de la Louisiane" croient devoir déclarer aux citoyens de cet Etat, que "l'Asile des Soldats" à Mandeville, est une Institution d'Etat établie dans le vote de l'Hôpital du Sud; qu'il n'a aucun rapport avec la Société du Sud ... l'"Asile des Soldats", non seulement secourt les soldats estropiés du Sud, mais en outre ... aux besoins des nombreuses veuves, des orphelins et des membres indigents de notre communauté.

THEOD. F. THIENEMAN,

Président de l'Asile des Soldats.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1867. 16 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN C. BLOHM.

GRANDE VENTE A CREDIT

Vente de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers et brodequins.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 2 février, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 25 de la rue Bienville, il sera vendu, sans réserve, pour clore des consignations—

Un ... lots de marchandises sèches et marchandises de fantaisie, étrangères et américaines.

Des lots d'habillements.

1000 douzaines chapeaux d'hommes et de jeunes garçons —assortiment complet pour le commerce du printemps.

Caisses de bottes, souliers et brodequins.

—Egalement—

Caisses de bottes en caoutchouc.

Conditions.

Toutes sommes au-dessous de $500—60 jours de crédit. Toutes sommes au-dessus de $500—90 jours de crédit. Les catalogues seront prêts le jour de la vente. 1er fév

Marchandises avariées

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 2 février, à midi, dans sa salle d'encan, au No 25 de la rue Bienville, il sera vendu sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra—

100 pièces de ginguet, légèrement avarié.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 2 fév

PAR G. DE FERIET.

Succession de Peter Holmes.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. No ...

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 62.

MARDI, le 12 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 janvier 1867, les propriétés ci-après décrites, appartenant à ladite succession, savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations ... désigné par le No 10 de l'îlet No 194 et situé dans le faubourg Franklin ... par les rues Urquhart, Marais ...

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations ... et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire public ... aux frais des acquéreurs, ... timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

12 janv—19, 26—2 12 fév

Succession de CHRISTOVAL ESPINOLA No 27,403.

Une maison basse rue Casacalvo (No 64) entre Montegut et Clouet. Egalement une étendue de terre de valeur, située dans la ville d'Amite.

PAR G. DE FERIET encanteur,

Bureau, No 62 rue Royale.

Samedi le 9 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du ... janvier 1867 ... dossier de la Cour No 27,403, les propriétés ci-après appartenant à la dite succession, savoir:

1o—Un terrain avec les bâtisses et améliorations ... se trouvant dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Casacalvo, Montegut, Clouet et des Grands Hommes ... 30 pieds de face à la rue Casacalvo ... sur une profondeur, entre lignes parallèles ... Le dit terrain ... partie d'un ... avec ... pardevant Octave De Armas, notaire public ...

Les bâtisses comprennent une maison basse en bois ...

2o—La moitié indivise d'une certaine étendue de terre, située dans la ville d'Amite ... Paroisse St Hélène ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente et compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant P. Casson, notaire public, aux frais des acquéreurs.

... 2 9 fév

Vingt-quatre terrains de valeur

Dans le Troisième District, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, et qui comprennent une grande bâtisse, servant de savonnerie, des maisons de résidence, &c., &c.

SUCCESSION DE JOSEPH LEDERER, No 7,022, du Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR G. de FERIET, encanteur,

Bureau No 62, rue Royale.

MARDI le cinq mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... il sera vendu ... conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ...

(Texte de l'annonce largement illisible.)

VENTE TOUS LES JOURS ...

PAR CHARLES E. FORTIER.

Succession de Numa Joseph Chevallon. No 28,383.

Succession de Pierre Adolphe Bouyer. No 25,391.

Huit Terrains de prix, pour bâtir, sur l'Avenue Washington.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur

Bureau, No 37 Passage de la Bourse.

IL sera vendu SAMEDI 2 FEVRIER 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 10 janvier 1867 les terrains ... après décrits et appartenant aux susdites successions:

HUIT TERRAINS situés dans le Troisième District ... désignés par les Nos ... compris entre l'Avenue Washington et les rues Prosper, Musique, ... Espagne ...

Le terrain No 10 forme l'angle de la rue Prosper et de l'Avenue Washington.

Ces huit terrains appartiennent aux dites successions comme suit: L'une moitié indivise à la succession Chevallon, et l'autre moitié indivise à la succession Bouyer. Ces deux moitiés indivises seront vendues ensemble.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Amedée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 janv—2,19,23 fév

Terrains de prix pour bâtir, situés dans le Deuxième et le Troisième Districts, et dont l'un forme l'angle de la Promenade Carondelet et de la rue Galvez.

Mme B. Coquet et als contre Mme veuve Louis Bringier, interdite.

No 17,350—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 37

IL sera vendu, SAMEDI, 2 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 26 décembre 1866 les terrains et propriétés décrits et appartenant à Mme veuve Louis Bringier, savoir:

1o—UN TERRAIN situé au faubourg St-Jean de cette ville, désigné par le No 1 de l'îlet No 14, sur un plan dressé par L. Bringier, le 25 juin 1857 et déposé à l'étude de W. J. Lewis, ci-devant notaire. Le dit terrain est compris entre les rues Washington, Lepage, Scalene et Septième, il a 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Washington, sur 129 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2o—UN TERRAIN désigné par le No 1 de l'îlet No 13 qui est compris entre les rues Galvez, Columbus et Kerlerec. Le dit terrain est de forme triangulaire: il a au pied américain, 56 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 71 pieds 6 pouces 3 lignes du côté de la rue Columbus, et 67 pieds 11 pouces du côté de la rue Kerlerec.

3o—DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Johnson, St-Pierre, Galvez et la Promenade Carondelet. Les dits terrains sont désignés par les Nos 130 et 131 du dit îlet. Le terrain No 130 a 6 pieds de face à la Promenade Carondelet, 89 pieds 8 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare de la propriété de Mme De Puntalba, 85 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No 131 et 41 pieds 7 pouces 4 lignes dans le fond. Le terrain No 131 a 80 pieds de face à la Promenade Carondelet, 35 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No 130, 30 pieds sur la ligne du fond et 97 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez dont il forme l'angle.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Robert J. Ker, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31 déc—janv 10, 19, 26 fév 2

Savon! Savon! Savon!

La Seule Médaille.

LE premier et le second prix ont été décernés à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le

Meilleur Savon de Familles,

fait dans l'Etat de la Louisiane, à

McROBERTS & DICK,

à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans, Bureau, rue Gravier, No 43, coin Nile-Levée.

Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux grocers (en gros et en détail) de la Nouvelle-Orléans.

16 déc—3m—tlj

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DÉJAN, Encanteur.

SAMEDI, 2 février, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

200 caisses bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants.

Conditions à la vente. 1 fév

Linge fait, Chemises, Caleçons, Chapeaux, &c., &c.

Par E. ROGER & CO.

O. DÉJAN, Encanteur.

SAMEDI 2 février, il sera vendu à 11 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

100 lots linge fait de saison,

100 dou. chemises blanches,

100 do caleçons ...

50 do chemises ...

—Aussi—

200 douz. chapeaux assortis.

Conditions à la vente. 1 fév

Marchandises sèches. Marchandises sèches.

Vente sans réserve pour clore consignation.

PAR E. ROGER & CO.,

O. DÉJAN, encanteur.

SAMEDI 2 février, il sera vendu, à midi, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, pour clore consignation—

... lots marchandises sèches, consistant en cotonnades, casimirs, cotons blancs, nansous, jaconas, cravates, ... couvertures, mousselines ... bonneterie, satinettes, toiles à draps, etc. etc.

Conditions à la vente. 1er fév

PAR NELLIGAN & NASH.

Succession de Mary Jane King ou Kingsberry.

Par ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District—No 27,351.

Beaux meubles en acajou et en bois de rose, comprenant Bois de lit, Bureaux, Armoires, Toilettes, Tables de centre, Rideaux, Tapis, Poêles, Faïence, Coutellerie, Pianos, Candélabres, Bijoux, &c.

Par NELLIGAN & NASH.

J. NELLIGAN, encanteur,

Bureau rue Carondelet, No 74.

MERCREDI, 13 février, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu pour le compte de la succession Mary Jane King ou Kingsberry, par ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

PAR O. VALETON.

Jambons. Jambons. Jambons.

Sirop. Sirop.

PAR O. VALETON, encanteur.

SAMEDI ... à la ... No ... rue Tchoupitoulas ...

... 1er fév.

PAR D. E. MORPHY.

PAR D. E. MORPHY encanteur.

IL sera vendu samedi 2 février 1867, à 10 heures du matin, au magasin No ... rue des Magasins ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

... en billets du Trésor des Etats ... 1er fév

PAR J. P. BOISSEAU.

Acajou et Cèdre.

En débarquement de la goëlette Lizzie Webster

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue Gravier No 44, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.

LUNDI, samedi 2 février, 1867, à 10 heures du matin, ... rue ... Duroux ...

... Marzer ...

... Mexicain ...

... de Londres ...

... billets du Trésor des Etats ...

Hareng, Harengs, Cornichons, Pruneaux, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

(Texte de l'annonce largement illisible.)

FONDS D'UNE GROCERIE BIEN ACHALANDÉE.

Vente à l'encan, le propriétaire se retirant des affaires

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau rue Gravier No 44 entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée.

GROCERIES.

(Texte de l'annonce largement illisible.)

Bois. Bois. Bois.

Vente pour clore une Société.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

(Texte de l'annonce largement illisible.)

PAR R. BROWN & CO.

Grande vente de tabac en feuilles.

PAR R. BROWN & CO.

NOUS VENDRONS régulièrement, LES MARDIS et LES JEUDIS de chaque semaine, dans les ... du No ... rue ..., des TABACS EN FEUILLES ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

VENTES TOUS LES JOURS ...

R. BROWN & CO.

77, rue Carondelet.

PAR MONTGOMERY & BRO.

FOIN! FOIN!

... pour le compte ... —Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur

... billets du Trésor des Etats ...

Au Public.

LES Ventes de chevaux et de Mulets de Montgomery ... auront lieu ... à partir de LUNDI ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

MONTGOMERY, BROS & CO.,

Bureau, rue du Camp, No 37

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

La manufacture de souliers du Sud à l'encan.

Par FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur,

Bureau, No 41, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 2 février 1867, il sera vendu à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, pour liquider les affaires de la Compagnie—

Toutes les machines ... et accessoires de la compagnie de Souliers du Sud à Nlle-Orléans, ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B.—Des propositions seront reçues jusqu'au moment de la vente pour traiter à l'amiable par M. Gérard Pares, président de la commission de liquidation de la Compagnie, encoignure des rues Poydras et Magasins. 27 jan

PAR S. GUINAULT

Groceries. Groceries.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Encoignure de la Bourse et de Bienville.

LUNDI, ... il sera vendu à 10 heures du matin, ... rue Toulouse No 71, entre Royale et Bourbon.

GROCERIES.

Le fonds d'un magasin de groceries françaises, ... l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon ...—Consistant principalement en—

... beurre et huile, Café, chandelles, graines, huile d'olives, ..., farine, riz, vin en boîtes, ... etc. etc.—Comptoir et étagères.

Conditions—comptant 31 janv

VENTE RENVOYÉE.

Jolie propriété rue de la Douane.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 2 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane ...

Un lot de terre, dans l'îlet renfermé par les rues de la Douane, Canal, Derbigny et Roman, ayant 27 pieds de face à la rue de la Douane sur 120 pieds de profondeur ... ensemble une bâtisse en ... consistant en quatre pièces ...

Conditions—moitié comptant et la balance à un crédit ...

Acte pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 29 jan—4 fév

Maison haute, encoignure des rues Villeré et Laharpe.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 2 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ...

Un lot de terre de forme irrégulière, mesurant ... pieds de face à la rue Laharpe, sur 47 pieds de face à la rue Villeré et 37 pieds sur la ligne ... Ensemble une maison haute, de deux chambres, avec entresol ...

Conditions—comptant ...

Acte pardevant O. Ende, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis.

Succession de Virginie Bradley, épouse de Léon Lavigne.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 23 février 1867, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 décembre 1866, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District ... dans l'îlet compris entre les rues ..., Ursulines et St Philippe, ... pieds de face ... Ensemble une maison ...

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt ...

Acte de vente pardevant Oct. Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les timbres.

22 janv—31 7 14 23 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Vente de Colis et par Catalogue,

A QUATRE MOIS DE CRÉDIT.

400 Colis de Marchandises sèches étrangères et américaines,

Sans aucune réserve quelconque,

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. F. ZERNICKER, encanteur,

Bureau, rue de Chartres, No 38.

IL sera vendu, LUNDI, 4 FEVRIER 1867, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres,—sans aucune réserve:

...pièces brillantines et organdis français,

... toile superbe, imprimée,

... Unis superbes,

... mousseline française,

... indiennes rouges anglaises, 3/4 et 4/4,

... toile du Nord superbe,

... poil de chèvre superbe,

... popelines à raies de satin et brodées,

... grenadines unies et brodées,

1000 ... mousselines, brochées, Jacquard et damassées,

200 ... bobinets de 48 à 120 pouces à moustiquaires,

... nagas ... Nos 3, 5 et 7,

... mérinos française tout laine et à double largeur,

... mousselines unies tout laine,

... toile écrue à moustiquaires,

... toile blanche,

1500 ... mouchoirs, ... blancs, jaconats, nansous, ...

... ginghams ...

... damas ...

... toiles d'Irlande et toiles d'Espagne, extra fines.

—EGALEMENT—

10 balles imprimées.

10 ... de Cotons écrus Lawrence Greatfalls Globe et Massachusetts.

15 caisses cotons blancs, Mervine, ... Bradley, James, Strum Mills ...

5 caisses Jeans et Tweeds ...

2 do Casimirs unis et fantaisie, pour le commerce du printemps.

... douzaines Bons ... pour hommes, femmes et enfants,

... douzaines Mouchoirs ...

do Mouchoirs Madras ...

do Serviettes à franges ...

do Nappes et linge de table ...

—Termes et Conditions:—

Toutes sommes au dessous de $300, comptant en billets du trésor des Etats Unis.

de $300 à ..., ...

Au dessus de $..., quatre mois de crédit, en billets ... satisfaisants.

Pour plus de détails, voir les catalogues qui seront prêts le matin du jour de la vente, de bonne heure.

31 janv

PAR BERNARD TURPIN.

VENTE DE CARGAISON.

En débarquement du navire Francine, arrivé de Bordeaux.

Vins en caisses, huile d'olive, fruits à l'eau-de-vie, prunes, vinaigre.

PAR BERNARD TURPIN.

EUGENE TOURNE, encanteur,

Bureau, No 86 rue Vieille Levée.

MARDI 5 février 1867, à 11 heures du matin, il sera vendu, au ... rue ... du navire Francine:

(Liste de la cargaison largement illisible.)

Conditions—Jusqu'à ... comptant, ... jours de crédit ...

Sucre, Thé, Brandy, Whiskey, Vermouth, Vins, &c.

PAR BERNARD TURPIN

EUG. TOURNE, Encanteur.

Bureau, No 86, rue Vieille-Levée.

SAMEDI le 2 février 1867, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au magasin No ... rue Vieille Levée—

... barriques vin rouge, ... caisses ... , ..., de ... Vieux whiskey ..., brandy, ..., tabac, genièvre, chandelles, etc.

Conditions à la vente. 1er fév

PAR FORSTALL & SPEAR.

Propriété très agréable, rue Derbigny, entre Laharpe et Colombus, Troisième District.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Salle d'encan, 36 rue Bienville.

SAMEDI 2 février 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Roman, Columbus et Laharpe ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

VENTE SANS RESERVE

d'une belle résidence No 322, rue Roman, entre Hôpital et le Chemin du Bayou.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle d'encan, 36 rue Bienville.

SAMEDI 2 février 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.

—QUATRE TERRAINS situés dans le ... District ... compris entre les rues Roman, Hôpital, Prieur et Chemin du Bayou ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

29 janv—t

PAR McCERREN & CO.

Résidence de Prix à Jefferson City, à l'Encan.

Succession de P. H. Willard.

Cour du Deuxième District Judiciaire, Paroisse Jefferson—No 45.

PAR McCERREN & CO.,

G. W. McCerren, Encanteur,

Bureau et Salle d'Encan, au Masonic Hall, rue St-Charles.

IL sera vendu, à l'encan public, SAMEDI 2 Février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. ..., Juge de la Cour du Deuxième District Judiciaire de Jefferson ...

DOUZE TERRAINS, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus ...

(Suite de l'annonce largement illisible.)

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente pardevant W. H. Peters, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—1—1,2,5,19,26 janv—2 fév

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fourcher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des ... , de sucre, des chaudières à sucre, des ... , des moulins à scie, ... de Newell, des bouches à feu ...

... tout espèce de machines pour le ...

LEEDS & CO.

MEDAILLE D'OR

DÉCERNÉE A LA COMPAGNIE DE

FOURNEAUX

A L'HUILE DE PETROLE

ET

AU GAZ,

DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS

Rue du Camp, No 232.

Fourneaux à l'huile de Pétrole!

Fourneaux à l'huile de Pétrole!

Economisez votre argent en achetant un de ces fourneaux si appréciés!

Compagnie de FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE, de la Louisiane et du Texas, RUE DU CAMP, No 232.

☞ On peut se procurer de l'HUILE aux endroits suivants:

1er DISTRICT. 232, rue du Camp, au Magasin de la Compagnie.

2e " No 294, Vieille, chez Théod. Paderes.

3e " No 445, Grande Hommes, chez ... Pedersen.

4e " A l'angle des rues Camp et Jackson chez John M. Pope.

8 janv—

Dépôt de Tapis.

RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL.

NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines un grand assortiment de TAPIS, ... de tous genres ...

Toile cirée de toutes largeurs et ...

Nattes, ...

Stores et rideaux—une grande variété de ...

27 janv—1 com. ... A. BROUSSEAU